



Accueil - Les voyages scolaires comme ouverture à l'Europe et au monde

LES VOYAGES SCOLAIRES COMME OUVERTURE À L'EUROPE ET AU MONDE

Tout au long de sa scolarité, votre enfant a l'occasion de participer à des séjours dans des pays d'Europe et du monde. Ces expériences lui permettent de développer ses compétences linguistiques et culturelles et de gagner en autonomie.

EN BREF

- Votre enfant gagne en aisance linguistique et enrichit son vocabulaire ;
- Les étapes essentielles pour bien préparer un voyage à l'étranger ;
- En tant que parents, vous êtes invités à participer pleinement à la vie européenne et internationale de l'établissement de votre enfant.

Les bénéfices des voyages et séjours à l'étranger sur l'apprentissage

En incitant les élèves à communiquer dans des situations très concrètes, la mobilité européenne et internationale donne tout son sens à l'apprentissage des langues étrangères. Lors d'un séjour à l'étranger, votre enfant devient plus autonome, il gagne en aisance linguistique et enrichit son vocabulaire. Cette expérience est aussi l'occasion de créer de beaux liens d'amitié et de cultiver son enthousiasme pour la découverte de nouvelles cultures, notamment européennes.

Dans l'enseignement primaire et secondaire, les échanges internationaux peuvent prendre plusieurs formes :

- **Voyage scolaires culturels et linguistiques** : le professeur organise un séjour à l'étranger avec un groupe d'élèves.
- **Appariement** : dans le cadre d'un partenariat avec un établissement scolaire étranger, les élèves s'y rendent, et accueillent en retour les élèves de l'établissement partenaire.
- **Correspondance avec des élèves étrangers**.

Plus tard, un voyage à l'étranger peut s'effectuer dans le cadre d'un **stage ou d'une période de formation** dans un milieu professionnel ; certains élèves peuvent aussi s'engager à l'étranger par un service civique, en tant que volontaire solidaire ou dans un chantier bénévole.

BÉNÉFICES DE LA MOBILITÉ

Votre enfant va partir en mobilité ? Un élève qui se rend dans un pays étranger va développer de nombreuses compétences qu'il pourra mettre à profit tout au long de sa scolarité. La mobilité à l'étranger est souvent révélatrice de nouveaux talents et de nouveaux savoir-faire.

DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES



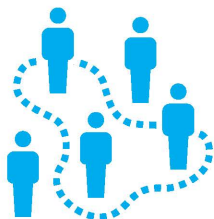
LINGUISTIQUES

La mobilité rend concret et réel l'apprentissage des langues vivantes étrangères. Elle permet à l'élève de se confronter à une réalité, celle de communiquer. Ainsi, l'élève prend plaisir à développer ses compétences linguistiques et culturelles.



NUMÉRIQUES

De nombreux outils numériques permettent des contacts virtuels entre élèves autour de sujets variés. Vous trouverez des exemples de projets qui s'inscrivent dans le cadre du programme européen eTwinning.



CITOYENNES

Comprendre l'autre, sa culture et sa différence est essentiel pour se construire. L'école doit permettre l'accès aux échanges avec des élèves du monde entier. Le séjour à l'étranger favorise l'acquisition de multiples compétences : faire attention à l'autre, travailler en équipe, être capable d'initiative et d'autonomie, savoir s'adapter, apprendre tout au long de la vie, se confronter à d'autres cultures et devenir un citoyen du monde.

RECONNAÎTRE LA MOBILITÉ À DES FINS D'APPRENTISSAGE



Les compétences acquises par les élèves, lors de mobilités collectives ou individuelles à l'étranger, peuvent être prises en compte dans le parcours de l'élève et valorisées dans le cadre de l'établissement scolaire.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

11% des élèves de collège et de lycée sont déjà partis en mobilité à l'étranger en 2017, soit 675 000 élèves.
Les premières destinations sont le Royaume-Uni (31% des mobilités), l'Espagne (21%), l'Allemagne (20%) et l'Italie (15%).
47% des établissements publics disposent d'un partenariat avec un établissement scolaire à l'étranger.

Source : Ministère de l'Éducation nationale

L'organisation d'un séjour à l'étranger

Encadrement des élèves

Pour assurer le suivi et l'accompagnement du groupe d'élèves en déplacement à l'étranger, un enseignant "référent" est désigné. Il coordonne et pilote le projet en étroite collaboration avec le directeur de l'école ou le chef d'établissement. Il est chargé de veiller au bon déroulement du séjour pendant le transport des élèves, lors du séjour, et jusqu'au retour des élèves dans leur famille.

D'autres adultes (professeurs, assistants de vie scolaire, parents, etc.) peuvent faire partie de l'équipe accompagnatrice.

Documents à prévoir

S'agissant des voyages scolaires, l'enfant qui quitte le territoire sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale doit présenter les trois documents suivants :

- Pièce d'identité du mineur (carte d'identité ou passeport) ;
- Formulaire incluant une autorisation de sortie du territoire (ATS) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale ;
- [Carte européenne d'assurance maladie](#).

ASTUCE MALLETTE

Avant de partir, il faut veiller à bien préparer sa valise ! Vous trouverez ici une liste des objets que votre enfant ne doit pas oublier avant de partir en séjour à l'étranger.

Participer en tant que parent à la vie internationale de l'établissement scolaire

En tant que parents, vous êtes invités à participer pleinement à la vie européenne et internationale de l'école de votre enfant, lors d'événements organisés tout au long de l'année scolaire. Les professeurs sont souvent à la recherche de volontaires pour animer des projets ouverts sur le monde, tels que la semaine des langues ou la journée de l'Europe. À l'initiative des professeurs, vous pouvez être invités à témoigner en classe de votre expérience internationale. Ces interventions constituent un moment d'échange unique entre parents et élèves.

À SAVOIR

L'École organise de grands rendez-vous internationaux, pour mettre votre

enfant en contact avec des élèves d'autres pays. Les parents d'élèves peuvent participer à ces initiatives en contribuant à leur organisation, ou en initiant eux-mêmes de nouveaux projets.

- **La journée européenne des langues le 26 septembre** : dans tous les états membres du Conseil de l'Europe des activités visant à promouvoir la diversité linguistique et la capacité à parler d'autres langues sont organisées.
- **La semaine des langues** : a lieu au mois de mai, l'établissement organise des événements (concerts, expositions, rencontres) pour présenter les travaux des élèves autour des langues vivantes.
- **La journée de l'Europe** : chaque année, autour du 9 mai, les élèves présentent un travail réalisé avec leurs enseignants autour des différentes cultures européennes et des institutions de l'Union européenne.
- **La journée internationale des droits de l'enfant** : tous les 20 novembre, des événements sont organisés dans les écoles et les collèges pour rappeler l'importance des droits de l'enfant. À cette occasion, les élèves sont mis en contact avec des camarades d'établissements partenaires.
- **Florilège international des écrivains en herbe de langue française** : cet événement permet à tous les élèves francophones de participer à un grand concours d'écriture.
- **Des semaines ou journées thématiques** sont organisées dans les établissements pour faire travailler les élèves et toute la communauté éducative sur une langue, une culture ou un pays.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez des conseils pratiques pour préparer un séjour à l'étranger sur [eduscol](#) :

["Partir à l'étranger : repères pour les parents"](#)

[La mobilité des élèves et le Brexit en pratique sur \[education.gouv.fr\]\(#\)](#)

Publié le 6 janvier 2021